



Faire son alternance en Europe

Le Guide du Routard de la mobilité européenne des apprentis

Après le Guide du Routard de l'alternance, **Centre Inffo** a de nouveau apporté son soutien technique à **Opcalia** et aux éditions **Hachette** (avec également le **Medef**, l'**Apec** et l'**agence Erasmus**) pour la réalisation du **Guide du Routard de la mobilité européenne des apprentis**.

S'appuyant sur les préconisations du député européen Jean Arthuis, la loi du 5 septembre 2018 « **pour la liberté de choisir son avenir professionnel** » vise un renforcement de la mobilité européenne des apprentis et l'identification de l'ensemble des freins, souvent administratifs, à cette mobilité.

L'alternance en Europe est un levier d'excellence et une voie d'avenir qui permet aux jeunes de découvrir une nouvelle culture, une nouvelle langue et des pratiques professionnelles différentes. A l'issue de leur séjour, les jeunes apprentis sont mieux protégés face au risque de chômage dans leur parcours professionnel.

Le **Guide du Routard de l'alternance en Europe** fournit aux jeunes de nombreux conseils pratiques pour leur permettre d'aborder sereinement ce changement de vie et apporte des réponses aux nombreuses questions qu'ils peuvent se poser. Ce guide propose notamment à ces jeunes :

- Les **fondamentaux de l'alternance en Europe** à connaître à chaque étape : avant de partir, pendant et au retour du séjour ;
- Des **interlocuteurs nationaux et régionaux** en France, mais aussi dans chaque pays d'accueil pour les accompagner tant dans la préparation de leur voyage que sur place au quotidien ;
- Des **outils utiles** parmi lesquels des vidéos témoignages, des liens web incontournables accessibles via l'appli Hachette scan ;
- **Des conseils « terrain »** pour contribuer à la réussite de leur alternance en Europe.



Centre Inffo ne commercialise pas ce Guide qui est disponible dès à présent en librairie.

Depuis plus de 40 ans, Centre Inffo décrypte l'actualité de la formation à l'échelle nationale, régionale et européenne. Association sous tutelle du ministère en charge de la formation professionnelle, Centre Inffo est doté d'une mission de service public dans le champ de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles. Interlocuteur privilégié des pouvoirs publics et des partenaires sociaux, il les soutient et les accompagne dans la réalisation de leurs missions.

Centre Inffo met à la disposition des professionnels une offre de formation complète, une expertise juridique et documentaire, réalise des missions d'ingénierie, de conseil et d'accompagnement et assure un rôle d'animation du débat public. Son agence de presse permet un accès en temps réel à toute l'actualité de la profession.

Contact communication : Chantal BANGY - c.bangy@centre-inffo.fr - 01 55 93 92 31